



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 1 7 / 0 3 / 2 0 2 5

Dossier complet le : 1 7 / 0 3 / 2 0 2 5

N° d'enregistrement : 2025\_8714

## 1 Intitulé du projet

Déclaration de création d'un seul forage d'irrigation en eau souterraine sur la commune de "Dompierre sur Authie" (80150)

## 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

### 2.2 Personne morale

Dénomination

EARL JOURNEL

Raison sociale

EARL JOURNEL

N° SIRET

8 1 9 8 1 2 3 0 6 0 0 0 1 0

Type de société (SA, SCI...)

EARL

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

JOURNEL

Prénom(s)

Jean-Baptiste

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
Catégorie 27 du tableau annexé à l'article R 122-2 du code de l'environnement	Tableau annexé au R122-2: a) Forages pour l'approvisionnement en eau d'une profondeur supérieure ou égale à 50 m. IOTA: Rubrique 1.1.1.0 sondage, forage [...] en vue d'effectuer un prélèvement temporaire ou permanent dans les eaux souterraines (D)

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Travaux de réalisation d'un forage d'irrigation en eaux souterraines, de profondeur 75 m environ à Dompierre sur Authie dans le département de la Somme (80150).

Il s'agit d'un projet porté par l'EARL JOURNAL.

Construction en cas de succès de l'opération de pompage, d'une station de pompage.

Il s'agit de la nappe de la craie, nappe libre dans ce secteur.

L'altitude du projet, à proximité de la ferme, est de 74 m.

La profondeur de la nappe atteint 44 m d'où la profondeur de 75 m pour le forage.

Le captage AEP le plus proche est à 3080 m au sud est du site sur la commune de Crécy en Ponthieu, le forage d'irrigation le plus proche est à 790 m du site puis à 1400 m, (cf carto jointe).

Un forage destiné à une pompe à chaleur se trouve à 1250 m au sud-est

Le projet se trouve au sein de la masse d'eau et du bassin versant de l'Authie, sur le plateau à 3700 m environ au sud de la rivière.

#### 4.2 Objectifs du projet

Irrigation des cultures de pommes de terre 15 ha, carottes 10 ha, haricots 15 ha, lin 20ha.

Le Volume souhaité atteint 87 000 m<sup>3</sup>/an, pour un débit espéré de 120 m<sup>3</sup>/h .

L'EARL n'exploite aucun autre forage à l'heure actuelle. Il compte déposer un dossier pour 1 forage pour desservir des îlots sur Crécy en Ponthieu plus au sud qui ne se trouvera pas sur la même masse d'eau souterraine ni superficielle.

La consommation d'eau d'irrigation est faible dans le bassin de l'Authie. Une étude récente sur le volume prélevable a montré que le volume pompé tous usages était inférieur à 3% de la recharge annuelle.

Planter pommes de terre et légumes sans irrigation à l'heure actuelle devient très risqué économiquement vue l'évolution climatique.

La rivière Authie est à un niveau de débit correct historiquement, de débit moyen 7,85 m<sup>3</sup>/s à Dompierre (source sit Hydroportail). Son débit est actuellement (mars 2025) de 10,62 m<sup>3</sup>/s à Dompierre en période de hautes eaux.

Ce secteur est peu irrigué à ce jour, le projet ne sera donc pas pénalisant pour les milieux naturels.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Travaux de forage au Rotary de 75 m de profondeur + essais de pompage longue durée; durée 3 j à une semaine. Édification d'une station de pompage et intégration d'un moteur et d'une pompe si les résultats sont corrects. Réalisation d'une margelle bétonnée autour de la tête de forage de hauteur 30 cm par rapport au terrain naturel, de 3 m<sup>2</sup> minimum de surface, et sortie de la tête du forage de 50 cm par rapport au terrain naturel.

Creusement du forage au Rotary à l'eau claire de 380 mm, tubage de 315 mm, cimentation de la tête de colonne jusque 20 à 30 m afin d'éviter les infiltrations. Tout cela si le débit obtenu est suffisant (120m<sup>3</sup>/h comme objectif, au moins 60 m<sup>3</sup>/h) : un forage de reconnaissance de plus petit diamètre sera éventuellement réalisé au préalable afin de s'en assurer.

Les crépines seront situées à partir de la nappe (44 m en théorie) jusque 75 m de profondeur ou presque. Toutes les précautions seront prises au moment des travaux pour éviter la pollution de la nappe, selon les prescriptions de l'arrêté ministériel du 11 septembre 2003, ainsi que pour le rebouchage éventuel en cas d'échec de forage.

Pour le calcul de l'influence (selon la méthode du BRGM) , les caractéristiques de l'aquifère ont été estimées de la façon suivante en l'absence de références plus précises :

Transmissivité = 0,001m<sup>2</sup>/s coef emmagasinement = 0.0125 . Il est escompté sans certitude une productivité moyenne dans ce secteur de plateau. Le rayon d'influence est estimé à l'aide de la méthode de Theis-Jacob à environ 119 m. Ce rayon est indépendant du débit, mais dépend de la durée de pompage en continu, par contre le rabattement de la nappe est dépendant du débit de pompage. Ce rabattement est évalué à 94cm à 100 m pour 120 m<sup>3</sup>/h. A 119 m l'influence redevient nulle selon les calculs. La rivière ne sera pas atteinte.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Phase d'exploitation

La tête de forage sera protégée dans les règles (ci dessus).

Le forage sera équipé d'une pompe alimentée à l'électricité . Les habitations les plus proches sont à quelques dizaines de mètres.

Le site est situé à une altitude NGF de 105 et 109 m environ. La nappe est à une profondeur de 25 à 30 m et les dièves ("mur" de la nappe) à une profondeur de 140 m au moins. Le forage aura donc une profondeur de 70 m environ.

Dans le cas où la recherche d'eau s'avérerait infructueuse, le ou les forages seront rebouchés conformément à la réglementation et aux règles du décret du 11 sept 2003.

Géologie : depuis la surface, épaisseur de limons/argile de quelques m, puis craie du Turonien qui renferme la nappe jusque 75 m.

Crépines : tube plein jusque 44 m au moins, puis crépines à partir de 44 m jusque 70 m.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dépôt de dossier au titre de la nomenclature 1.1.1.0 du décret de septembre 2003 : déclaration de forage et réalisation d'une notice d'incidence avec calcul du rayon d'influence selon la méthode du BRGM ;

Le projet ne se situe pas dans les périmètres de protection d'un AEP, le captage AEP le plus proche est à 3080 m. Aucune influence n'y est possible. Le forage agricole le plus proche à 790 m environ du site, au nord-est, ne sera pas touché.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Profondeur maxi 75 m environ, emprise au sol de la station environ 10 m <sup>2</sup> . Diamètre du forage 500mm, l'eau est à 44 m environ donc la cimentation sera réalisée jusque 20 à 30 m; tube PVC plein jusque 44 m de diamètre ext 375 mm, crépiné ensuite jusque près de 30 m.	

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie : cf plans joints

Lieu-dit : Ferme de Wattéglise

Localité : Dompierre sur Authie

Code postal : 8 0 1 5 0 BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : 5 0 ° 1 6 , 3 4 "  Lat. : 0 1 ° 5 3 , 1 8 "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :   °   ,   "  Lat. :   °   ,   "

Point de d'arrivée : Long. :   °   ,   "  Lat. :   °   ,   "

##### Communes traversées :

Implantation sur la commune de Dompierre sur Authie 8150 ferme de Wattéglise- cf cartographie jointe

##### Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Aucun document d'urbanisme, RNU applicable, PLUi en cours

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

##### 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	prélèvement en nappe souterraine; 87 000 m <sup>3</sup> maximum à l'année. Impact faible au regard du peu de prélèvements présents dans le secteur.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A priori pas de modification prévisible hormis le pompage d'un volume prévisionnel maximal de 87000 m <sup>3</sup> dans la ressource en eau souterraine.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les prélèvements dans la nappe souterraine sont très faibles dans le secteur considéré. Le piézomètre voisin de le Translay montre des fluctuations habituelles de la nappe en hautes eaux et basses eaux, sans accuser de baisse des niveaux les plus bas; D'après les projections climatiques nouvelles la nappe ne souffrira pas de manque de recharge dans ce secteur. La répartition serait différente avec moins de pluie au printemps été et au moins autant en automne hiver.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les ZNIEFF existantes sont à 1300 m pour la plus proche, les zones Natura 2000 sont à 3700 m du site du forage, au nord.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site le plus proche est la Vallée de l'Authie à 3700 m environ
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Emprise au sol maximale : entre 10 et 20 m <sup>2</sup>
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel		
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Juste le déplacement correspondant aux visites régulières de maintenance, entretien, vérification des lieux. L'alimentation sera électrique donc sans dépôt de carburant.		
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il serait alimenté électrique , donc sans émission de bruit. Le site est proche du corps de ferme		
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Ce ne sont pas des rejets mais un arrosage des cultures, destiné à favoriser leur croissance. Il ne doit pas excéder le besoin des plantes, des outils de pilotages sont prévus pour cela.
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui     Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

---

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

---

---

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

---

---

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Vues les productions de l'exploitation et les enjeux climatiques actuels, il est difficile d'éviter la création d'un forage pour assurer la pérennité de ces productions.

Une mesure compensatoire de plantation de haies 500m sera mise en place afin de limiter le ruissellement en provenance du plateau et de favoriser l'infiltration; L'exploitation entretient déjà 3000 m de haies

L'exploitation adoptera des pratiques agronomiques de manière à optimiser les apports d'eau, et à les réduire au maximum en fonction des besoins de la plante, grâce à l'utilisation d'outils de pilotage pour le déclenchement de l'irrigation selon la réserve hydrique du sol. l'infiltration sera recherchée en priorité.

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Dispensé car l'impact sur l'environnement est négligeable de par la nature du projet, l'impact évalué, et la gêne minime causée à l'environnement.

Le pompage sera saisonnier (3 à 4 mois maxi) et discontinu dans la journée et dans le temps en fonction de la pluviométrie.

La durée de pompage sera au maximum de 5 à 6 jours sur 20 h dans les périodes de pointe hors arrêts.

Le captage AEP le plus proche est à 3080 m. Ils ne seront pas affectés vu la distance. Les impacts cumulés éventuels sont négligeables dans ce secteur et sur le bassin versant en général. L'irrigation est peu représentée et la pression sur la rivière occasionnée par le projet sera très faible, une étude récente sur l'Authie ayant estimé le volume prélevé total à environ 3% de la recharge annuelle.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Localisation du projet Localisation des zones Natura 2000 Localisation des ZNIEFF	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Carte des captages AEP, des forages voisins avec distances carte hydrogéologique carte géologique	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Photographie aérienne	<input checked="" type="checkbox"/>
4	mesure compensatoire	<input checked="" type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom JOURNAL

Prénom Jean Baptiste

Qualité du signataire Co-Gérant de l'EARL JOURNAL

À Dompierre-sur-Authie

Fait le 1 / 4 / 03 / 20 / 25



Signature du (des) demandeur(s)